



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Extrait du Registre des Délibérations

POINT N° 4

ELECTION DES ADJOINTS

Mme le Maire expose :

L'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales indique :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L. 2122-7.

Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un ou plusieurs adjoints, ceux-ci sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder. Le conseil municipal peut décider qu'ils occuperont, dans l'ordre du tableau, le même rang que les élus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants. »

Je vous invite donc à me faire part des listes candidates.

1 listes se porte candidate.

- Mme Gaëlle SKOCIBUSIC
- M. Xavier MARCHAL
- Mme Nathalie ROUSSEL
- M. Marc ENSMINGER
- Mme Nadège FLORENTZ
- M. David DUCROCQ



Le vote a donné les résultats suivants :

| | | |
|---|---|----|
| Votants | : | 27 |
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | : | 27 |
| Bulletins blancs ou nuls | : | 5 |
| Suffrages exprimés | : | 22 |
| Majorité absolue | : | 14 |

La liste citée ci-dessus a obtenu 22 voix et a donc été proclamée élue au premier tour de scrutin.

Mme le Maire donne les précisions suivantes :

Mme Gaëlle SKOCIBUSIC, première adjointe, sera plus spécialement chargée du domaine ci-dessous :

- ***EVENEMENTIEL - ASSOCIATIONS***

M. Xavier MARCHAL, deuxième adjoint, sera plus spécialement chargé du domaine ci-dessous :

- ***DYNAMISME URBAIN - SERVICES TECHNIQUES MUNICIPALES***

Mme Nathalie ROUSSEL, troisième adjointe, sera plus spécialement chargée du domaine ci-dessous :

- ***ACTION SOCIALE - SANTE***

M. Marc ENSMINGER, quatrième adjoint, sera plus spécialement chargé du domaine ci-dessous :

- ***FINANCES***

Mme Nadège FLORENTZ, cinquième adjointe, sera plus spécialement chargée du domaine ci-dessous :

- ***JEUNESSE - SCOLARITE - MEMOIRE***

M. David DUCROCQ, sixième adjoint, sera plus spécialement chargé du domaine ci-dessous :

- ***ESPACES NATURELS***



Par ailleurs Mme le Maire précise qu'elle confiera par arrêté des délégations aux conseillers suivants :

M. Gérard FREITAG : *RIVIERES - BIODIVERSITE*

M. Camille IMHOFF : *VIE - ECONOMIQUE*

Mme Anne TAVEIRNE : *RELATION AUX HABITANTS*

Mme Hanane ZIZINE : *VIE DEMOCRATIQUE*

Mme Camille VAN ASCH : *COMMUNICATION*